



Prêt à l'amélioration de l'habitat

Service
Action sociale - ISI

Caf de la Charente-Maritime - CS 90000 - 17073 La Rochelle cedex 9 - Fax 05 46 51 29 59

NOM - Prénom : _____

N° allocataire : _____

Adresse : _____

Tél. 1 : _____ Tél. 2 : _____

Email : _____

VOTRE SITUATION DE FAMILLE

Célibataire Marié(e) Vie maritale Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

depuis le : _____ Nb d'enfants à charge : _____

MOTIF DE LA DEMANDE

Quels travaux voulez-vous entreprendre ? _____

Adresse : _____
(si différente de votre adresse actuelle)

Ce logement est-il votre résidence principale oui non

Date d'entrée dans les lieux : _____ Année de construction : _____

VOS REVENUS DES TROIS DERNIERS MOIS (en dehors des prestations familiales versées par la Caf)

	Précisez le mois :			
Monsieur (précisez la nature) :		€	€	€
Madame (précisez la nature) :		€	€	€

VOS CRÉDITS	Mensualité	Solde	Date de fin
Crédit (précisez la nature) :	€	€	
Crédit (précisez la nature) :	€	€	
Crédit (précisez la nature) :	€	€	

Je peux rembourser un prêt à raison de : _____ € par mois

Dossier de surendettement : oui non Depuis quand ? _____



DÉTAIL DE VOTRE PROJET DE TRAVAUX			
Nature des travaux	Entreprise	Fournisseur	Montant du devis
			€
			€
			€
			€
TOTAL			€

FINANCEMENT	Montant
Prêt amélioration de l'habitat souhaité	€
Prime de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) demandée ou obtenue	€
Prime du conseil général	€
Prêt bancaire ou autre	€
Apport personnel	€
TOTAL	€

Déclaration sur l'honneur

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L. 114-13 du Code de la Sécurité sociale – Article 441.1 du Code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la Caisse tous les changements qui la modifieraient.

Certifié exact à
Signature de l'allocataire :

le
Signature du(de la) conjoint(e) :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès du Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales qui verse les prestations.

Pièces à fournir
Devis estimatif des travaux établis par l'entreprise.
Devis des matériaux établis par les fournisseurs, si vous réalisez vous-même les travaux.
Dernier avis de taxe foncière <u>ou</u> attestation notariée établie il y a moins d'un an, précisant votre qualité de propriétaire.
L'autorisation de travaux délivrée par la mairie ou le permis de construire si les travaux le nécessitent.
Les certificats de prêts d'autres organismes.
L'accord de prime Anah ou Conseil général.
Le certificat de conformité s'il s'agit d'une construction récente.
Pour les locataires : une attestation du propriétaire autorisant à effectuer les travaux et s'engageant à ne pas augmenter le loyer du fait de l'amélioration du logement.

La réglementation concernant ce prêt est consultable sur :
www.caf.fr/ma_caf/offre_de_service/le_logement_et_le_cadre_de_vie